



البريد بنك
AL BARID BANK



Communiqué au sujet de la convention de partenariat entre la Caisse Marocaine des Retraites et Al Barid Bank.

En date du 09 août 2012 a eu lieu au Siège de la CMR à Rabat, en présence de M. Amin Benjelloun Touimi, Directeur Général du Groupe Barid Al Maghrib, la signature d'une convention de partenariat entre M. Mohamed El Alaoui El Abdallaoui, Directeur de la Caisse Marocaine des Retraites, et M. Redouane Najm-Eddine, Président du Directoire d'Al Barid Bank. Ont, également, assisté à cette cérémonie quelques hauts responsables des deux organismes.

Cette convention s'inscrit dans la continuité des relations de partenariats nouées depuis plusieurs années entre la CMR et Al Barid Bank, et a pour objet la mise en place d'une offre préférentielle de services bancaires au profit des pensionnés de la CMR, actuellement payés par mandat électronique.

Aussi, et suite à la décision prise par le Conseil d'Administration de la CMR lors de la session du 31 mai 2012 visant la promotion de la bancarisation des pensionnés, la Caisse prendra en charge les frais facturés aux retraités payés en numéraire qui procéderont à une ouverture de compte bancaire et ce, pendant une durée de douze mois à compter de la date d'ouverture du compte.

C'est dans ce cadre que cette convention de bancarisation a été signée avec Al Barid Bank qui accepte, en outre, de collaborer avec la Caisse en vue de simplifier l'opération de contrôle de vie des allocataires et de faciliter la distribution de nouvelles cartes de pensionnés de la CMR. Un courrier sera adressé aux concernés au moment du lancement de la campagne de contrôle de vie.

Pour l'opérateur bancaire Al Barid Bank, filiale du Groupe Barid Al Maghrib, le partenariat historique renouvelé avec la CMR à travers cette convention, s'inscrit dans le cadre de son objectif stratégique visant l'accélération de la bancarisation au Maroc. Ainsi, les retraités non bancarisés jusqu'alors, pourront bénéficier d'une offre très avantageuse avec ouverture d'un compte chèque sur lequel seront domiciliées leurs pensions et avec l'octroi d'une carte de retrait et de paiement moderne et sécurisée. Une large panoplie de produits et services bancaires modernes et totalement adaptés à leurs besoins, sera aussi proposée aux retraités CMR dans l'ensemble du réseau d'agences Al Barid Bank, réparties sur tout le territoire marocain.

Par ailleurs, le Directeur Général du Groupe Barid Al Maghrib a annoncé que des espaces, plus conviviaux, dédiés aux paiements, seront mis prochainement à disposition des bénéficiaires de retraites CMR.